

AFFAIRE N° 43.- Construction de 5 classes primaires + 2 maternelles + cuisine réfectoire, sanitaire et logement de fonction à DOMENJOD. - autorisation de solliciter auprès de la C.C.C.E. un emprunt de 22 250 000 Frs CFA.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 6 DECEMBRE 1973 avait lieu l'appel d'offres relatif à la réalisation d'un groupe scolaire de 5 classes primaires + 2 maternelles + cuisine réfectoire + sanitaires et logement de fonction à DOMENJOD. Cet appel d'offres s'étant révélé infructueux, la municipalité a lancé une consultation d'entreprises. La SOFAC s'est proposée alors d'exécuter les travaux pour un montant de :

- les honoraires d'architecte s'élèvent à .....	47 780 000.-
- somme à valoir pour imprévus, divers et révision prix ..	1 960 000.-
- décoration .....	4 657 500.-
	222 500.-
	<hr/>
	54 620 000.-

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention Education Nationale .....	22 250 000.-
- emprunt C.C.C.E. ....	22 250 000.-
- emprunt C.D.C. ....	10 120 000.-
	<hr/>
	54 620 000.-

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs de m'autoriser à solliciter de la C.C.C.E. un emprunt de 22 250 000 Frs CFA pour permettre la réalisation de ces travaux.

Les crédits nécessaires ont été prévus au chapitre 903 - article 2 302-70 du budget primitif de 1973.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

x

x

*Un,*  
M. Denis, le 28 Oct. 74  
P. le Prifé  
Le Maire Général  
Signé: J.P. Proust  
*copie certifiée conforme*  
Le Directeur des Aff. Financières  
Signé: R. Pessyn